



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

GROUPE FRANCO-AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

GROUPE FRANCO-AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Institut Gustave Roussy, 114, rue Edouard Vaillant 94 800 Villejuif

SIREN : 435384409

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de l'application de l'ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents du Conseil d'Administration arrêtés le 16 septembre 2022 adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 20 septembre 2022



Yann SEMELIN

**GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE
PEDIATRIQUE (GFAOP)**

114 rue Edouard Vaillant, 94800 Villejuif

COMPTES ANNUELS

Période 01 janvier 2021 – 31 décembre 2021

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

ACTIF

ACTIF	2021			2 020
	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Total I	0	0	0	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	0		0	-
Créances	200 121	0	200 121	52 326
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0		0	-
Créances reçues par legs ou donations	0		0	-
Autres	200 121		200 121	52 326
Valeurs mobilières de placement	518 365		518 365	626 988
Instruments de trésorerie	0		0	-
Disponibilités	227 527		227 527	182 692
Charges constatées d'avance	0		0	-
Total II	946 013	0	946 013	862 006
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	946 013	0	946 013	862 006

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

PASSIF

BILAN PASSIF AU 31 12 2021

	2021	2020
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	94 009	168 346
Excédent ou déficit de l'exercice	4 865	- 74 337
Situation nette (sous total)	98 874	94 009
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total I	98 874	94 009
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	600 470	671 333
Total II	600 470	671 333
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	162 640	-
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	25 195	207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	96 456
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	58 833	-
Total IV	246 668	96 663
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	946 013	862 006

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

COMPTE DE RESULTAT 1/2

2 021

2 020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de service	-	-
dont parrainages	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public		-
Dons manuels	163 316	116 480
Mécénats	-	710 649
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	558 545	221 358
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	-	-
Utilisations des fonds dédiés	260 357	-
Autres produits	1 685	-
Total I	983 902	1 048 487
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	94 614	233 335
Variation de stock	-	-
Autres achats et charges externes	323 402	427 042
Aides financières	320 812	-
Impôts, taxes et versements assimilés	1 260	-
Salaires et traitements	48 152	90 579
Charges sociales	19 987	26 741
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Report en fonds dédiés	171 994	346 411
Autres charges	-	-
Total II	980 221	1 124 108
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	3 681	-

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01 01 2021 au 31 12 2021

2 021

2 020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 379	1 491
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	1 379	1 491
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 379	1 491
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	5 060	- 74 130
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	195	207
Total des produits (I + III + V)	985 281	1 049 977
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	980 416	1 124 315
EXCEDENT OU DEFICIT	4 865	- 74 337
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>	262 500	314 050
TOTAL	262 500	314 050
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>	262 500	
TOTAL	262 500	-

PREAMBULE

❖ Présentation de l'association

L'association GFAOP a été déclarée à la préfecture de police de Paris le 23 novembre 2000 et sa constitution a été publiée au journal officiel le 10 décembre 2000.

Elle a pour objet de :

- Assurer la promotion de l'oncologie pédiatrique (tumeurs solides, lymphomes malins et leucémies de l'enfant) et de la recherche en oncologie pédiatrique ;
- Renforcer ou établir des liens avec la société française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent (SFCE), la Société Internationale d'Oncologie Pédiatrique (SIOP) et autres sociétés savantes, les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux à travers le monde ainsi que les associations ;
- Organiser des travaux collectifs de recherche et veiller à leur publication ;
- Organiser des actions de formation en oncologie pédiatrique ;
- Organiser des réunions de travail à caractère scientifique portant sur l'oncologie pédiatrique ;
- Développer les compétences locales, la multidisciplinarité, la qualité des soins permettant d'améliorer les taux de guérison des enfants atteints de cancer.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait également une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 946 013 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 4 865 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

❖ Méthode générale

Les comptes annuels sont et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 (précisé et amendé par les règlements 2020-08 et 2021-02) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

❖ Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Disponibilités et valeurs mobilières

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et des valeurs mobilières de placement.

Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

A la clôture des comptes annuels, les valeurs mobilières sont ajustées pour tenir compte des pertes latentes éventuelles.

○ Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les financeurs à des projets soutenus par l'association qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Un suivi strict des dépenses est réalisé par l'association et notamment pour les besoins des rapports financiers régulièrement transmis aux financeurs selon les modalités définies par les conventions.

○ Ressources de l'association

▪ Dons des particuliers

Les dons des particuliers sont enregistrés en comptabilité à la date d'encaissement des fonds par l'association. Ces ressources ne sont pas fléchées vers un projet dédié. Elles ne donnent lieu à aucun produit à recevoir, ni produit constaté d'avance ou encore fonds dédiés à la clôture des comptes.

▪ Contributions financières

Les contributions financières font l'objet de convention ou d'un accord tacite entre les parties prenantes. Elles sont enregistrées dans leur intégralité (en l'absence de conditions suspensives) à la date de la signature de la convention ce qui explique la présence au bilan de produits à recevoir.

Dans le cas où les conventions sont pluriannuelles, des produits constatés d'avances sont comptabilisés pour neutraliser les éléments des années ultérieures.

Enfin, un fonds dédié peut être constaté à la clôture dans le cas où les ressources sont affectées à un projet défini et non consommées à la clôture.

○ Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Autres notes - Contributions Volontaires en Nature

○ Changement de méthode et d'évaluation

L'analyse plus fine de certaines conventions de contributions financières a amené à constater un changement de méthode sur la comptabilisation de ces conventions en application du nouveau règlement ANC 2018-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ce changement a conduit à la comptabilisation (contrepartie report à nouveau) au 1^{er} janvier 2021 des :

- produits à recevoir pour 77 500€
- fonds dédiés pour 17 500€
- produits constatés d'avance pour 60 000€

L'impact sur le report à nouveau est nul.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, l'évènement majeur survenu concerne les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats qui auront des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.

Au niveau de notre organisme, même si aucune exposition n'a été détectée à ce jour, les événements induits pourraient avoir un impact général sur les marchés et donc un impact sur notre activité. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.

NOTES SUR LE BILAN

❖ Etat des créances et des dettes

Les dettes ainsi que l'actif circulant sont à échéance 1 an au plus.

❖ Etat des produits à recevoir, charges à payer et produits constatés d'avance

Les charges à payer s'élèvent à 187 640€ et se composent de :

- Factures non parvenues : 162 640€
- Dettes sociales : 25 000€

Les produits à recevoir s'élèvent à 200 121€ et sont relatifs aux contributions financières à percevoir à la clôture.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 58 833 € et sont relatifs à la part, des contributions financières pluriannuelles, rattachable aux exercices futurs.

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Tableau de variation des fonds propres

	A	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture
	l'ouverture	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	de l'exercice
Variation des fonds propres	Montant							Montant
FP sans droit de reprise								0 €
FP avec droit de reprise								0 €
Ecart de réévaluation								0 €
Réserves								0 €
RAN	168 346 €	-74 337 €	0 €		0 €		0 €	94 009 €
Résultat de la période	-74 337 €	74 337 €	0 €	4 865 €	0 €		0 €	4 865 €
Dotations consommables								0 €
Subvention d'investissement								0 €
Provisions rgt								0 €
Total	94 009 €	0 €	0 €	4 865 €	0 €	0 €	0 €	98 874 €

❖ Tableau de variation des fonds dédiés

	A l'ouverture	Correction	Report	Utilisations		Transfert	A la fermeture de l'exercice	
	de l'exercice			ouverture	Montant global		Dont remboursements	Montant global
	31 12 2020							
Subvention d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes	671 333 €	17 500 €	171 994 €	260 357 €	0 €	0 €	600 470 €	0 €
Ressources liées à la générosité du public								
Total	671 333 €	17 500 €	171 994 €	260 357 €	0 €	0 €	600 470 €	0 €

La correction d'ouverture s'explique par une analyse plus fine des conventions de contributions financières - Cf. § Changement de méthode et d'évaluation.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

❖ Ressources issues de la générosité du publics - Dons

Les comptes de l'association font ressortir un total de 163 316 € de ressources liées à la générosité du public pour l'exercice clos au 31 décembre 2021. Il s'agit uniquement de dons de particuliers.

Cf. le § - règles et méthodes comptables pour les modalités d'enregistrement en comptabilité.

❖ Autres ressources - Contributions financières

Les contributions financières s'élèvent à 558 545 € au 31 décembre 2021. Ces produits correspondent aux ressources en provenance d'autres structures associatives comme des fondations d'entreprise, associations, etc. Cette rubrique des comptes a été instaurée par le nouveau règlement comptable ANC n°2018-06.

Cf. le § - règles et méthodes comptables pour les modalités d'enregistrement en comptabilité.

❖ Aides financières

Les aides financières versées sont relatives aux actions financées par l'association dans le cadre de leurs missions sociales ou aux soutiens financiers octroyés (ex : financements de formations, prises en charge de frais de scolarités / formations, aides financières à la réalisation de travaux dans des hôpitaux, etc.).

❖ Effectifs

L'association compte 2 personnes au 31 décembre 2021.

❖ Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes présents au compte de résultat de l'exercice clos s'élèvent à :

- Audit légal des comptes : 4 488 € T.T.C
- Autres services : 0 €. T.T.C

AUTRES NOTES

❖ Contributions Volontaires en Nature

L'association s'appuie sur des bénévoles (environ une vingtaine chaque année) notamment dans le cadre :

- Du « comité de soutien » (13 bénévoles actifs en 2021). Ce comité, essentiellement composé de bénévoles, assiste et aide le bureau dans l'organisation et le fonctionnement de l'association, la gestion des budgets et leur affectation, l'envoi de médicaments et de matériel ;
- Des « comités médicaux » (5 bénévoles actifs en 2021). Ces comités sont composés d'experts, médecins, infirmiers et autres spécialistes impliqués dans la prise en charge médicale des enfants et dans la recherche clinique en Afrique.

La valorisation de ces contributions se base d'une part sur les heures déclarées par les bénévoles et d'autre part sur un taux horaire chargé de 25 € (taux retenu par l'association).

€	2021	2020
Nombre d'heures de bénévolat	10 500 H	12 562 H
Taux horaire chargé	25 €	25 €
Valorisation €	262 500 €	314 050 €

L'association bénéficie également de la mise à disposition d'un local de 15 mètres carrés par l'institut Gustave Roussy. Cette mise à disposition n'a pas fait l'objet de valorisation ; cette dernière étant non significative.

Enfin l'association a bénéficié à la renonciation de frais de bénévoles pour 1 685 € en 2021 ; renonciation constatée en #75412.

❖ Engagements Hors Bilan

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

❖ Cadre juridique

L'association est un organisme faisant appel à la générosité du public pour soutenir une cause scientifique & médicale dans le cadre d'une campagne nationale. Ainsi, elle doit inclure dans l'annexe de ses comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) défini à l'article 432-2 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- un Compte d'Emploi Annuel des Ressources (CER) collectées auprès du public défini à l'article 432-17 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension ;

L'association a poursuivi l'application du règlement CRC n°2018-06 en 2021. Le CROD et CER 2021 présentés ci-après ont été établis en conformité avec celui-ci.

L'analyse plus fine des charges et produits (y compris contributions volontaires en nature), et de leur affectation aux missions sociales, a permis une meilleure présentation du CER et du CROD 2021 ; raison pour laquelle les données du CROD et le CER 2020 sont présentées distinctement des données 2021.

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Compte de Résultat par Origine et Destination 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	163 316 €	163 316 €
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	558 545 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	3 064 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	260 357 €	
TOTAL	985 281 €	163 316 €
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	706 431 €	163 316 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 699 €	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	33 132 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	56 965 €	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	195 €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	171 994 €	
TOTAL	980 416 €	163 316 €
EXCEDENT OU DEFICIT	4 865 €	0 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	262 500 €	262 500 €
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	262 500 €	262 500 €
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger	132 750 €	132 750 €
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	129 750 €	129 750 €
TOTAL	262 500 €	262 500 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat 2021 et du compte de résultat par origine et destination 2021

Ce tableau permet de rapprocher l'affectation des charges présentées dans le compte de résultat du présent document avec le CROD et ainsi répartir les charges entre Missions Sociales, Frais de recherches de Fonds et Frais de Fonctionnement.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises			94 614 €								94 614 €
Variation de stock											0 €
Autres achats et charges externes			252 084 €		11 699 €	1 788 €	57 831 €				323 402 €
Aides financières			320 812 €								320 812 €
Impôts, taxes et versement assimilés			1 260 €								1 260 €
Salaires et traitements			29 308 €			18 844 €					48 152 €
Charges sociales			8 353 €			12 500 €	-866 €				19 987 €
Dotations aux amortissements et dépréciations											0 €
Dotations aux provisions											0 €
Reports en fonds dédiés										171 994 €	171 994 €
Autres charges											0 €
Charges financières											0 €
Charges exceptionnelles											0 €
Participations des salariés aux résultats											0 €
Impôt sur les bénéfices									195 €		195 €
TOTAL	0 €	0 €	706 431 €	0 €	11 699 €	33 132 €	56 965 €	0 €	195 €	171 994 €	980 416 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0 €
Mises à disposition gratuites de biens					0 €
Prestations de services					0 €
Personnel bénévole		132 750 €		129 750 €	262 500 €
TOTAL	0 €	132 750 €	0 €	129 750 €	262 500 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Compte d'emploi annuel des ressources 2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 – MISSIONS SOCIALES		1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées par l'organisme		1.2 Dons, legs et mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- Dons manuels	163 316 €
1.2 Réalisées à l'étranger		- Legs, donations et assurances-vie	
- Actions réalisées par l'organisme	163 316 €	- Mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES EMPLOIS	163 316 €	TOTAL DES RESSOURCES	163 316 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €
TOTAL	163 316 €	TOTAL	163 316 €
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N
EMPLOIS DE L'EXERCICE		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		Bénévolat	262 500 €
Réalisées en France		Prestations en nature	
Réalisées à l'étranger	132 750 €	Dons en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	129 750 €		
TOTAL	262 500 €	TOTAL	262 500 €

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0 €
(-) Utilisation	
(+) Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0 €

Les ressources reportées liées à la générosité du public sont nulles ; les dons étant consommés sur la période. Enfin, il n'existe pas de fonds dédié lié à la générosité du public. Ceux constatés sont relatifs à des produits non liés à la générosité du public (contributions financières).

❖ Règles spécifiques et notes explicatives du CROD & CER

○ Produits liés à la générosité du public

Il s'agit des dons des particuliers uniquement. Les dons sont consommés au cours de la période et affectés aux missions sociales de l'association.

Cf. § Règles et méthodes comptables & § notes sur le compte de résultat

○ Produits non liés à la générosité du public

Il s'agit des contributions financières uniquement.

Cf. § Règles et méthodes comptables & § notes sur le compte de résultat

○ Charges – missions sociales

Les missions sociales sont définies par les articles des statuts consacrés à l'objet social. L'objet social de l'association est précisé dans le § préambule ci-avant.

Les actions relatives aux missions sociales intègrent les dépenses directes engagées à la réalisation de projets en Afrique comme les aides financières octroyées, l'achat de médicaments, le salaire & charges sociales de la personne affectée au suivi des projets en Afrique, etc. Les missions sociales sont financées en priorité par les dons des particuliers et ensuite par les autres ressources comme les contributions financières (ressources non issues de la générosité du public).

○ Charges – Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont relatifs aux charges directement liées aux frais de recherche de fonds (honoraires fundraising, mailings, charges de publicité, etc.) et une quote part des salaires & charges sociales du salarié en charge des partenariats et recherches de fonds.

○ Charges- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent essentiellement aux frais administratifs, comptables, informatiques, moyens généraux, etc. Ces derniers sont relativement bas du fait que le fonctionnement de l'association est principalement assuré par des bénévoles aussi bien au niveau des administrateurs que des membres du « comité de soutien » (cf. § Autres notes – contributions volontaires en nature).

Les frais de fonctionnement intègrent également les charges financières & exceptionnelles ainsi que toutes les charges non imputables directement aux missions sociales ou à la recherche de fonds.

❖ Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Autres notes - Contributions Volontaires en Nature

❖ Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) & Compte d'Emplois et Ressources (CER) 2020

Le CROD et CER 2020, tels que présentés dans l'annexe aux comptes clos le 31 décembre 2020 approuvés par l'assemblée générale du 10 décembre 2021, sont repris ci-après.

CROD 2020

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	116 480 €	
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat	710 649 €	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	221 358 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 491 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL	1 049 977 €	
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	777 696 €	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0 €	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0 €	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	207 €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	346 411 €	0 €
TOTAL	1 124 314 €	0 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-74 337 €	0 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE Prestations en nature Dons en nature	314 050 €	
TOTAL	314 050 €	
CHARGES PAR DESTINATION 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	0 €	0 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

CER 2020

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 – MISSIONS SOCIALES		1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées par l'organisme		1.2 Dons, legs et mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- Dons manuels	116 480 €
1.2 Réalisées à l'étranger		- Legs, donations et assurances-vie	
- Actions réalisées par l'organisme	1 124 107 €	- Mécénats	710 649 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	221 358 €
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	207 €		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES EMPLOIS	1 124 314 €	TOTAL DES RESSOURCES	1 048 487 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	74 337 €
SOUS TOTAL	0 €	SOUS TOTAL	74 337 €
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		Bénévolat	
Réalisées en France		Prestations en nature	
Réalisées à l'étranger		Dons en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	314 050 €		
TOTAL	314 050 €	TOTAL	0 €

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0 €
(-) Utilisation	
(+) Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0 €